Assemblée des délégués à Bâle

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1908)**

Heft 78

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Août-Septembre 1908 | N° 78 | August-September 1908

Prix du Numéro . . . . . 25 cts.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer . . . . . 25 cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

Procès-verbal de l'assemblée des délégués. — Procès-verbal de l'assemblée générale à Bâle. — Comité central. — Auguste Viollier (H. van Muyden).

Assemblée des délégués à Bâle.

Première séance ouverte à la Kunsthalle mercredi 5 Août, à 6 h. 1/2.

Délégués présents :

Section d'Aarau : M. Hans Steiner. — Berne : MM. Tièche et Buri. — Bâle : MM. A. Mayer et Châtelain. — Fribourg : M. F. de Schaller. — Genève : MM. Ed. Baud, Trachsel, Vautier, Vibert. — Lausanne : MM. Hermenjat et Otth. — Lucerne : M. Emmenegger. — Munich : M. C.-Th. Meyer. — Neuchâtel : MM. de Meuron et Röthlisberger. — Paris : MM. Angst et Reymond. — Tessin : M. Berta. — Valais : M. Dallèves. — Zurich : MM. J. Meier et Righini.

Sont également présents :

MM. Silvestre, président central ; de Saussure, vice-président central ; Maunoir, secrétaire central, et Maillard, trésorier central. MM. Paul Bouvier, Burckhardt, Mangold et Vuillermet, membres de la commission fédérale des Beaux-Arts.

1. *Formation du bureau.*

M. Silvestre est nommé président avec MM. Mayer et Otth comme rapporteurs.

2. *Nomination des vérificateurs des comptes.*

Sont nommés MM. Tièche et de Meuron

3. *Exposition de la société.* (Rappelons que pour cette exposition il a déjà été alloué une subvention fédérale).

M. Reymond demande l'organisation d'une exposition libre, c'est-à-dire sans jury, semblable à l'exposition des Indépendants à Paris.

Cette proposition est vivement combattue par M. Vautier qui désire en outre que cette exposition soit réservée pour les membres de la société. M. Trachsel verrait également un danger pour nous dans l'organisation d'une exposition libre, qui n'aurait d'autre résultat que de discréditer notre Société aux yeux du public.

M. Righini demande que l'exposition se fasse à Aarau où un local est disponible. Un local ! ! Surprise générale. La proposition Righini est aussitôt acceptée.

4. *Exposition Nationale à Berne en 1913.*

M. Silvestre voudrait que pour cette exposition la société ait des locaux réservés à ses membres, et propose d'en faire la demande à Berne.

MM. Reymond et L'Eplatenier proposent de demander la construction d'un bâtiment permanent qui puisse être chaque année à la disposition d'un groupe d'artistes voulant faire une exposition. C'est alors que M. Vuillermet, qui n'est pas délégué, demande l'autorisation de discuter et insiste pour que notre comité central en fasse la demande au Conseil fédéral. Il est lui-même persuadé que notre demande sera prise en considération et qu'ainsi nous pourrons avoir, même toutes les années si nous le désirions, un Salon National.

M. Tièche soutient vivement M. Vuillermet et croit savoir lui-même que la ville de Berne aurait un terrain, derrière le Musée National, plus ou moins destiné à cet usage. Malgré les idées très pessimistes de MM. Silvestre et Vautier, la proposition Vuillermet est acceptée à l'unanimité.

5. *Proposition de la section de Genève.* (Les candidats que nous proposons pour faire partie de la commission fédérale des Beaux-Arts doivent faire uniquement partie de notre Société.)

M. Reymond considère la chose comme vue du petit côté. M. Vibert prétend que chaque société doit avoir ses propres délégués. Si nos délégués ne peuvent avoir un mandat officiel, qu'ils l'aient au moins moralement. C'est un manque de discipline de n'en pas avoir, et c'est la cause de notre désorganisation. Ainsi on ne pourrait obliger un candidat à donner sa démission aux autres sociétés, mais il devrait s'engager à ne servir que la nôtre tant qu'il serait membre de la Commission Fédérale.

6. *Proposition du Comité central.*

Elle est adoptée par 12 voix contre 10.

La séance est interrompue.

Reprise des discussions jeudi à 8 h. en séance, dans la salle du Grand Conseil.

7 et 8. *Proposition de M. Abt et la Société.*

M. Reymond désire une entente avec le Kunstverein et voudrait l'étendre à toutes les sociétés d'art en Suisse pour fonder une *Fédération des Sociétés d'art suisses.*

Au vote la proposition est adoptée. MM. Silvestre, Vautier et Trachsel l'ont combattue.

9. *Proposition de la Section de Zürich. a)* De séparer la Rédaction du journal du Comité central.

M. Reymond propose de décharger le Comité central en lui allouant une certaine somme qui lui permettrait d'avoir un secrétaire rétribué pouvant s'occuper de la rédaction du journal. M. Buri parle dans le même sens en offrant les services de M. Loosli qu'il croit très qualifié pour ce travail. La proposition Reymond-Buri est acceptée au vote. *b)* De faire juger dans les expositions les peintures par les peintres et les sculptures par les sculpteurs, etc.

Cette proposition est renvoyée à la discussion du nouveau règlement.

10. *Cotisation des membres passifs, (quelle doit être leur destination).*

M. Reymond propose de créer une caisse de secours pour les artistes peu fortunés. Cette caisse prêterait aux artistes qui rendraient l'argent quand ils le pourraient.

M. Silvestre propose de placer cet argent au fonds de réserve.

Cette dernière proposition est acceptée.

11. Voir l'article 1 de la proposition 9.

12. *Proposition pour l'élection du président central.*

M. Reymond propose M. Righini, à Zürich.

Mais celui-ci refuse énergiquement. M. Tièche propose M. Hodler. A l'unanimité l'assemblée propose M. Hodler comme président.

13. *Propositions individuelles.*

M. Emmenegger propose de faire une demande au Conseil Fédéral pour la construction d'un pavillon suisse à l'Exposition internationale de Venise, le terrain nous étant offert gratuitement.

M. Righini trouve suffisant de profiter des salles qui nous sont offertes et d'attendre que nous ayons un bâtiment en Suisse pour faire la demande de celui de Venise.

La proposition Righini est adoptée.

Il a été décidé 1° que les architectes pourraient être admis dans la Société d'après leurs œuvres exposées ; 2° que la catégorie des membres passifs honoraires était supprimée. Les trois membres qui en font partie deviendraient membres actifs.

L'assemblée remercie encore M. Silvestre pour son dévouement et les grands services rendus à la Société.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le rapporteur,
A. Otth.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue dans le salle du Grand Conseil à Bâle, le jeudi 6 août 1908, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. Albert Silvestre, président central.

La séance est ouverte par la lecture du rapport du président central.

Rapport du Président.

Messieurs et chers Collègues,

Pour la seconde fois, je viens vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié en m'appelant à l'honneur de présider notre société des Peintres, sculpteurs et architectes suisses.

Depuis notre dernière assemblée de Fribourg, au mois de Juin de 1907, le Comité central, usant du droit que lui confère nos statuts et pour répondre au vœu exprimé par différentes sections désirant prendre une part plus active à la direction de notre société, a convoqué deux fois les délégués afin de leur soumettre les différentes questions à l'ordre du jour et trancher certaines difficultés dépassant les compétences attribuées au Comité central.

Cette expérience a parfaitement réussi. Chaque fois les délégués, presque au complet, répondirent à l'appel qui leur avait été adressé, et *l'échange* de vue auquel elles ont donné lieu nous a permis de constater la très grande utilité de ces réunions.